36e ANNÉE N° 2011 PARAIT LE SAMEDI 13 JUIN 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LETTRE DE PARIS

Le Budget devant la Chambre

La Chambre va bientôt reprendre l'examen du budget ; déjà sa Commission des Finances s'est mise à l'œuvre.

Certes le Sénat a apporté des modifications profondes à ce budget, moins profondes, il faut le reconnaître, que son rapporteur général ne lui demandait. Il a maintenu dans la loi de finances un certain nombre de dispositions, telles le serment fiscal ou la saisine, auxquelles la majorité tenait beaucoup.

Il n'y a donc dans ce desaccord, rien qui doive être pris au tragique. C'est une tradition que Chambre et Sénat ne s'entendent pas du premier coup. Le budget fait quelques voyages diurnes et nocturnes entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg et tout s'arrange.

Cette fois, il est vrai, la chose est moins simple car M. Caillaux a proposé d'insérer dans la loi de finances un certain nombre de dispositions qui comportent des augmentations d'impôts ou des taxes nouvelles.

Cela n'ira certes pas sans discussion à la Commission des Finances d'abord, à la Chambre ensuite ; on n'imagine point que les députés votent trois milliards d'impôts, les yeux fermés. Ils veulent se rendre compte de la nature de l'effort qu'on demande au pays, de son efficacité, de sa juste répartition entre les contribuables de manière à ne pas surcharger les plus honnêtes ou les plus modestes, de sa répercussion sur le prix de la vie.

Toutes questions que les parlementaires ont le droit et le devoir de poser.

Il se peut que le point de vue des députés et celui du ministre des finances ne coïncident pas toujours exactement : des concessions mutuelles permettront d'arriver à un accord. La majorité et M. Caillaux sont mus par une égale bonne foi et le même désir de bien servir le pays.

Si des divergences les en séparent, ce ne peut être que sur des questions techiques, car ils s'inspirent des mêmes principes. Ils veulent une fiscalité démocratique et des finances saines. L'entente se fera sur les modalités entre le ministre des Finances, la Chambre et le Sénat, qui permettent d'atteindre ce but.

R. S.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Au lendemain des élections de 1924, il y eût un accord presque unanime dans les partis de gauche pour rétablir le scrutin d'arrondissement. Les cabinets Herriot et Painlevé ont inscrit cette réforme dans leur programme. Plusieurs députés ont pensé que l'heure de la réaliser était venue. Les socialistes ont objecté qu'étant donné les circonstances, il valait mieux l'ajourner jusqu'à la rentrée. L'attitude des députés, appartenant au parti S. F. I. O. est déterminé par la décision du parti de Grenoble qui les contraint à faire une manifestation préalable en faveur de la R. P. Celle-ci repoussée, ils se rallient au scrutin d'arrondissement, ils sont d'ailleurs partisans pour la plupart.

La majorité est dans l'ensemble favorable au rétablissement du scrutin d'arrondissement. Le seul problème est de poser la question de telle sorte que cette majorité républicaine se dégage clairement.

Socialistes et radicaux sont au fond d'accord sur la réforme électorale. C'est sur les modalités de réalisation que leurs opinions diffèrent. Le terrain d'entente peut être facilement trouvé étant donnée la bonne volonté égale des partis en présence.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons du secrétariat du Comité des Fêtes, la lettre suivante que nous publions simplement à titre d'information et sans prendre fait et cause pour l'une des deux parties. Nous reconnaissons, néanmoins, à la Société de Boules le droit de réponse si elle le juge nécessaire.

Sisteron, le 5 Juin 1925.

LETTRE OUVERTE

à Monsieur le Président de la *Boule Sisteronnaise.*

Ci inclus en un mandat-poste, la somme de 100 francs, offerte par le Comité des fêtes de la Ville, à la Société que vous avez l'honneur de présider.

Néanmoins, le Comité des fêtes enregistre la mauvaise volonté évidente qu'ont apporté les Membres-Directeurs de votre Société pour l'organisation du concours de boules des 2 et 3 juin courant. Nous aimons à vous rappeler qu'il avait été convenu, devant témoins, que l'organisation matérielle devait être assurée par des délégués de la *Boule Sisteronnaise*. Devant leur défection, nous avons fait le nécessaire.

Les recettes se sont élevées à la somme de :

Entrées.....	240 francs.
Pointage.....	226 —
Tir.....	25 —
Total..	491 francs.

Les dépenses résultant du concours (Prix distribués et frais divers) à la somme de 975 frs. D'où il résulte un déficit de 975 — 491 égale : 484 frs pour notre caisse.

Nous tenons quand même nos engagements en vous attribuant la somme de 100 francs, malgré que l'excédent de recettes provenant de la célébration des fêtes de la Mi-Carême, ne doive pas servir à alimenter les caisses des Sociétés existant dans la ville, ce qui porte le total du déficit à la somme de :

484 plus 100 égale : 584 francs.

Nous espérons que l'année prochaine, un peu de bonne volonté dépensée de toutes parts, évitera de semblables constatations et d'écueils aussi onéreux.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour le Comité,
P. le Président et p. o,
Le Secrétaire, ROSTAGNE.

Chronique Locale

SISTERON

Sous-Préfecture.

Notre Sous-Préfecture, depuis le départ de M. de Clerck, nommé à Paris, était sans titulaire voilà un bon mois. Cette situation vient de cesser par la nomination de M. Dupré, Chef de Cabinet de Préfet.

Nous présentons à notre nouveau Sous-Préfet nos souhaits de bienvenue.

Nos Compatriotes.

Les amis du regretté M. Monges qui fut pendant de longues années Ingénieur des Ponts et Chaussées à Sisteron, apprendront avec plaisir que son fils M. Monges André, Contrôleur des Contributions directes vient de subir avec succès devant la Faculté de Paris, les épreuves de la première partie du Doctorat en droit.

Nouvelles Artistiques.

Nous apprenons que le célèbre pianiste *Eugène REUCHSEL*, premier Prix et Prix d'Excellence du Conservatoire de Paris, donnera un concert dans notre ville le 24 juin, salle de l'Eldorado, auquel prendra part Mme *VALETTE*, soliste de la Société Nationale des Beaux Arts, dont la science du chant et la diction parfaite en font une cantatrice de premier plan.

Le programme des plus attrayants satisfera par sa variété d'auteurs tous les dilettanti, curieux d'écouter quelques œuvres modernes inédites et toujours avides d'entendre de grandes pièces pianistiques, exécutées par M. Eugène Reuchsel, dont la virtuosité transcendante et la sensibilité musicale le firent comparer, lors de son dernier Récital à Paris, aux illustrés pianistes, Les Rubinstein, Les Paderewski.

Pour tous renseignements, distribution de programmes, location à l'avance, s'adresser à l'Eldorado.

Ecole Primaire Supérieure.

Nous apprenons avec plaisir que Mesdemoiselles Clément Clodia, Aubert Marcelle, Giaccobi Cécile, Guigues Eva, Roux Irène, élèves de l'Ecole Primaire Supérieure de Sisteron, viennent de subir avec suc-

© VILLE DE SISTERON

cès l'examen des Bourses nationales.

Nos félicitations aux Professeurs et aux élèves.

Madame la Directrice de l'Ecole Supérieure nous prie de rappeler aux familles que le registre d'inscription pour l'année scolaire 1925-1926 est dès maintenant ouvert. Le nombre de places disponibles étant limité les parents ont tout intérêt à faire inscrire leurs enfants avant la fin juillet, date à laquelle le dit registre sera probablement clos.

Suicide.

La nommée Louise Moutte épouse Sarlin, demeurant au bas Bourg-Reynaud, profitant de l'absence des siens s'est pendue dans sa chambre dans la matinée de mercredi. La dame Sarlin était malade depuis quelque temps et c'est uniquement son mauvais état de santé qui l'a poussée à cet acte de désespoir.

—o—

Conseil Général.

Les quelques lignes publiées samedi dernier nous ont suscité de nombreuses questions sur les candidatures possibles opposées à celle de M. Jourdan.

Dans notre ignorance réelle des évènements nous n'avons pu que répéter ce qui transpire sous le manteau à savoir qu'un membre du Conseil municipal, soutenu par une quinzaine de ses camarades poserait sa candidature, tandis que les huit autres membres soutiendraient celle de M. Jourdan, parce que amis fidèles du conseiller général, ils veulent, malgré la personnalité du concurrent, conserver leur confiance à M. Jourdan. On ne peut que les féliciter

Voilà une leçon de solidarité qui peut être donnée en exemple au maire de Sisteron.

On dit encore qu'un membre très en vue du Comité Jourdan, conseiller municipal, pour ne pas voter contre le conseiller général et pour ne pas faire violence à ses amitiés en vers lui irait excursionner dans les hautes montagnes pendant la période électorale.

Foire. — Après demain lundi, se tiendra une grande foire à Sisteron

Concours de Boules. — Demain dimanche grand Concours de Boules à la mêlée organisé par la *Boule Sisteronnaise*.

Le tirage au sort se fera au Café Moderne à 14 heures : 1° prix 60 fr Les inscriptions sont portées à 1 fr. pour les sociétaires et à 2 fr. pour les autres joueurs.

ETAT-CIVIL

du 6 au 12 Juin

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

Décès

Louise Amic, épouse Séméria, 50 ans, quartier de la Burlière — Henri Antoine Meynier, 73 ans, à l'hôpital. — Louise Célestine Moutte, épouse Sarlin, 59 ans, rue de la Croix.

A vendre

Trois Charriots

quatre roues à un et deux chevaux.

UN BREACK

quatre roues. S'adresser à Mme veuve **Bonnet**, vins, Sisteron.

CHATEAU-ARNOUX

Programme des Fêtes Patronales de la Saint-Jean

des 20, 21, 22, 23 et 24 juin 1925

Samedi 20 Juin

Salves d'artillerie. Retraite aux Flambeaux.

Dimanche 21 Juin

A 16 heures Réception de *La Lyre Volonnaise*, Défilé, Vin d'Honneur ; à 16 h. 30 Grand Concert musical donné par *La Lyre Volonnaise* et *La Lyre Bas-Alpine* ; à 18 h. Ouverture du bal à grand orchestre. A 21 h. 30 Illumination à Giorno. Retraite aux Flambeaux par la Lyre Volonnaise ; à 22 h. Brillant Feu d'Artifice. Fête de nuit. Bataille de confetti.

Lundi 22

Salves d'Artillerie ; à 14 heures : Course départementale de bicyclettes (circuit Peyruis-Les Mées-Malijai) Trois prix d'une valeur totale de 100 francs plus les mises fixées à 2 fr. par coureur. Concours de tir, prix unique 50 francs Les fusils doubles de chasse sont seul admis. A 15 h. Jeux divers ; à 16 h. 30 : Reprise du Bal ; à 23 h. Bataille de confetti.

Mardi 23, à 13 h. 30

Grand Concours de Boules 1er prix 500 frs plus la moitié des entrées fixées à 9 frs par équipe de 3 joueurs. 2e prix 150 frs plus l'autre moitié des entrées Les inscriptions sont reçues chez les cafetiers jusqu'à 13 heures. Concours de pointage, réservé au Comité, ouvert le dimanche 21 et cloturé le mercredi 24 à 19 heures. 1er prix 50 francs ; 2e prix 20 francs.

Pendant toute la durée des fêtes : attractions diverses. Le jet de poudres et de liquides est interdit. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

COURSE DE LA PENTECOTE

Premier GHIOTTI Ange sur bicyclette **ALCYON** pneu Dunlop

Vente à crédit de toutes marquess de Vélos et Motos

Agence : *Autos-Sports* **Charles FERAUD**, Sisteron *(près la Poste)*.

Location auto pour une personne seule à prix réduit.

Présentation au brevet de chauffeur : **100** francs.

Cabinet Dentaire BIELHER

12, Rue de Provence

M. L. Janin, chirurgien-dentiste reçoit régulièrement les samedi, dimanche matin et lundi.

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ le Pain, les Flûtes

'SUPREME'

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron

Confiserie BROUCHON

Nous recevons de notre correspondant Lyonnais le charmant compte-rendu que voici :

Les Bas-Alpins à Lyon

La Société « *Chambrette Bas-Alpine de Lyon* » a célébré le dimanche 7 juin sa fête d'été sous les ombrages de l'Hôtel Palaband, à Dardilly (Rhône).

Dès 8 heures eut lieu d'abord le grand Concours de boules pour dames et messieurs, puis à midi un excellent banquet où la franche cordialité ne cessa de régner. On remarquait aux côtés de M. le Docteur Rebattu, président, MM. Reynaud, Coutteleng, Mmes et MM. Bellon, Douillé, Pellegrin, Charpenel, etc..

Au dessert on applaudit les allocutions très cordiales du président, du secrétaire-général, puis *l'Hymne de la Chambrette Bas-Alpine de Lyon*, de notre compatriote A. Pellegrin, que nous publions d'autre part, fut chantée en chœur par toute l'assistance. Chanteurs et chanteuses firent ensuite assaut de talent et de verve.

Après le banquet le Jazz-Band eut un grand et légitime succès où danseurs et danseuses s'en donnèrent à qui mieux mieux.

Une brillante fête de nuit avec feu d'artifice fut l'apothéose de cette belle journée et l'on atteignit l'heure limite où les meilleures assemblées doivent se dissoudre. Et sous les solides poignées de mains se conclut l'engagement de reprendre bientôt le retour de cette fête du souvenir et de l'amitié.

Hymne de la Chambrette Bas-Alpine de Lyon

Paroles et musique de Ad. PELLEGRIN.

I

Il est une Amicale
En plein cœur de Lyon
Qui vraiment se régale
D'être en parfait union.
Pour suivre la coutume
Ses membres sont joyeux,
Qu'importe gel ou brume
Ils n'ont pas froid au yeux.

Refrain

Les Bas Alpins
Sont des lapins
Toujours unis (bis)
Loin du pays.
Quand vient la Fête
De leur Chambrette
Ils sont heureux (bis)
D'causer entr'eux (bis)

II

Qu'ils soient de Castellane
De Digne ou d'Sisteron
De Forcalquier, de Mane,
D'Ubaye ou de Quinson,
Qu'ils soient de Barcelonnette,
De Manosqu' ou d'Peipin
En chœur dans leur Chambrette
Ils chantent ce refrain.

(*au Refrain*)

III

Gentilles Bas-Alpines
Vous chantez à ravir,
Vos voix tendres et fines
Nous font toujours plaisir.
Que cet air soit le vôtre,
Ceci dit sans façon,
Il est aussi le notre
Chantons à l'unisson :

2e Refrain

Les Bas Alpines
Sont très calines,
Toujours uni's (bis)
Loin du pays.
Quand vient la fête
De la Chambrette,
Pour la chanson, (bis)
Digueli que vengue mon bon ! (bis)

IV

La fête terminée
Hardi de déguerpir,
Après telle journée
Il faut aller dormir...
Sans que ça ne déplaise
L'on se couche content,
Et chacun bien à l'aise
S'endort en fredonnant :

3e Refrain

Les Bas Alpins
Sont tous copains,
Toujours unis (bis)
Loin du pays...
Dans un beau rêve,
La nuit s'achève,
C'est le réveil, (bis)
En plein soleil. (bis)

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Bd Henri-IV, à Paris.

Etude de Me **JOURDAN**
Notaire à **Noyers** (Basses-Alpes)

VENTE

aux Enchères Publiques et Volontaires

Il sera procédé le **Dimanche vingt-huit Juin** mil-neuf-cent-vingt-cinq à **trois heures** du soir par le ministère de Me **Jourdan**, notaire à **Noyers**, dans la salle de la mairie de **Saint-Vincent-sur-Jabron**, à la vente d'un

DOMAINE

RURAL

sis à **Saint-Vincent-sur-Jabron** dit *DOMAINE DE CHABRIOUX*.

Mise à prix : 30.000 frs.

Pour renseignements s'adresser à Me **Jourdan** notaire à Noyers.

JOURDAN.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Intérieur

Département des Basses-Alpes

Arrondissement de Sisteron

CANTON DE TURRIERS

SERVICE VICINAL

Chemin Vicinal de grande Communication No 1 de Seyne à Apt.

Partie comprise dans la traverse du village de BAYONS et sur une longueur de 308 mètres.

SOMMES OFFERTES

pour toutes indemnités aux propriétaires et autres intéressés dans les immeubles expropriés suivant jugement du tribunal civil de Sisteron en date du vingt mars mil-neuf-cent-vingt cinq pour l'amélioration du chemin vicinal de grande communication No 1 dans la partie comprise

© VILLE DE SISTERON

dans la traverse du village de **Gigors**, sur le territoire de la commune de **Gigors** en conformité de l'arrêté préfectoral en date du quatre Juin mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Désignation des Immeubles à acquérir

1° Numéro 5 du plan du chemin, section A. numéro 433 du plan cadastral, lieu dit le village en nature de four démoli et sol, d'une contenance de 0 are 16 centiares.

Numero 6 du plan du chemin, section A. numéro 392 du plan cadastral, lieu dit le village en nature de sol et cour, actuellement grange et écurie, d'une contenance de 0 are 33 centiares.

Somme offerte pour ces 2 parcelles, 4000 francs. (Prix du terrain et de la partie de maison démolie et indemnité pour reconstruction)

Contenances pouvant être acquises : 0 ares 16 centiares de la parcelle 433 et 1 are 25 centiares de la parcelle 392 Somme offerte 6000 frs. (Tous les matériaux resteront la propriété de M. Escuyer.) Le mur de soutennement du chemin dépassera le sol de celui-ci de 1 mètre et M. Escuyer pourra y appuyer sa nouvelle façade.

Ces 2 parcelles 433 et 392 appartiennent à M. **Escuyer** Joseph à Gigors.

2° Numéro 7 du plan du chemin, section A. numéro 391 du plan cadastral, lieu dit le village en nature de sol, cour, maison, d'une contenance de 0 are 60 centiares.

Somme offerte 600 francs. (Prix du terrain et de la maison,) Cette propriété appartient à M. **Aubin** Louis-Célestin Bienvenu à Gigors.

3me Numéro 13 du plan du chemin, section A numéro 429 bis, du plan cadastral, lieu dit le Brouas, en nature de pré, d'une contenance de 0 are 35 centiares. Somme offerte 76 francs. (Prix du terrain). Cette propriété appartient à M. **Champsaur** Joseph-Placide.

Pour extrait conforme :
Le Secrétaire Général,
signé : OLIVIERI.

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à **COMPRESSION SOUPLE**

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot,

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITÉ** la **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

DIGNE, 23 mai, hôtel Boyer-Mistre.
hôtel des Acacias.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
pour déplacement tous organes
TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

Papier ver-à-soie
en vente à la l'imprimerie-librairie ***LIEUTIER***

Etudes de Mes BOUQUIER, TARTANSON et FRUCHIER,
avoués près le tribunal civil de Digne
et de Me **LOMBARD**, notaire à Aix
et de Me **MALAUZAT**, notaire à Marseille

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

par Licitation

en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Digne (Basses-Alpes), le 1er avril 1925, et par le ministère de Me Lombard, notaire à Aix, et de Me Malauzat, notaire à Marseille, à cet effet commis,

d'un Grand Immeuble

sis à MARSEILLE, boulevard Garibaldi, n° 42

à l'angle du Cours Lieutaud

élevé de quatre étages sur rez-de-chaussée et entresol, percé : sur le Cours Lieutaud, au rez-de-chaussée, de cinq portes de magasins et, à chaque étage, de huit fenêtres ; sur le boulevard Garibaldi, au rez-de-chaussée, de la porte d'entrée et de trois ouvertures ; à chaque étage, de quatre fenêtres ; en rotonde, au rez-de-chaussée, d'une porte de magasin, à chaque étage, d'une fenêtre.

Qualités

L'immeuble, dont il s'agit, dépend de la succession de **Monsieur Casimir-François Gassier** décédé à Gréoux, le 8 mai 1917, intestat à la survivance de Madame Mathilde-Hippolyte-Antoinettte Gassier et laissant pour ses seuls héritiers de droit :

Monsieur Marcel Gassier ;
Mademoiselle Isabelle-Marie Gassier ;
Et Mademoiselle Elise Gassier,
ses trois enfants.

Mademoiselle Elise Gassier est décédée à Marseille, le 30 septembre 1919, intestat, et laissant pour ses seuls héritiers de droit :

1° Madame veuve Casimir Gassier, sa mère ;
2° Monsieur Marcel Gassier, son frère,
et Madame Isabelle Gassier, sa sœur, devenue épouse de Monsieur Paul Irigoin-Guichaudet.

La licitation à lieu, en vertu du jugement sus énoncé, entre :

1°. Madame Mathilde-Hippolyte-Antoinette Gassier, veuve de Monsieur Casimir François Gassier, sans profession, demeurant à Marseille, Boulevard Gazzino, n° 23, co-licitante, ayant pour avoué Maître Fruchier, à Digne ;

2° Monsieur Marcel Gassier, propriétaire demeurant à Gréoux, domaine des Isclos, demandeur en licitation, ayant pour avoué Maître Tartanson :

3° Et Madame Isabelle-Marie Gassier, sans profession, épouse de Monsieur Paul-Jean-Marie-Sauveur Irigoin-Guichaudet, importateur, demeurant à Cologne (Rhénanie), 8, Neumarkt, et ledit Irigoin, pour la validité, ayant pour avoué, Maître Bouquier.

Conformément au jugement, les enchères auront lieu le mardi 23 Juin 1925, à 10 heures, en la Chambre des Notaires de Marseille, rue Paradis, 36.

Elles ne pourront être portées que par Notaires ou Avoués exerçant dans le ressort de Marseille, sur la

Mise à prix de 300.000 f.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Notaires chargés de la vente dépositaires du cahier des charges et, pour visiter, à M. Henri POURTAL, gérant d'immeubles à Marseille, rue Duguesclin, N° 8.

L'un des avoués poursuivants,

Ch. BOUQUIER.

Enregistré à Digne, le quatre juin mil neuf cent vingt-cinq, folio 57, case 13, reçu trois francs soixante centimes. Signé : CHAUDON.

PHOTOGRAPHIE
AGRANDISSEMENTS

M. REYBAUD, photographe à Digne, opère à SISTERON (librairie Clergue) tous les jours de foire.

MATHIS

L. Conchy
AGENT
SISTERON

R. C. Sisteron 50
Téléphone 50.

Toutes les MATHIS (4 et 6 cyl.) ont :
4 Vitesses
Ressorts entiers
1 Chassis à Cadre Entier

BELLE JARDINIERE, Sisteron

UNE BONNE ADRESSE....
Chaussures Autran
Rue de Provence —
LUXE — TRAVAIL — QUALITÉ
Les Meilleures Marques
SISTERON
BAS PRIX

En vente à la librairie **LIEUTIER**

© VILLE DE SISTERON

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : Franco 32 francs

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richa-Lenoir — PARIS — et ts Pharmacies

En vente à la pharmacie BOEUF, Sisteron.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements. ..	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
	23 frs	43 frs	80 frs

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs pour les grands et les petits. 30 cent.
16 pages .. ..

Abonnts à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
France et Colonies.	4 frs	7 fr. 50	14 frs

UN PRETRE a découvert des RECETTES INCOMPARABLES pour triompher rapidement des Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Constipation, Eczémas, Rhumatismes, Neurasthénie, Epilepsie, Diabète, Albumine, Gastralgie, Coqueluche, Bronchites. Envoi gratis de l'Ouvrage illustré 300 pages. Ecr. Labor. "Abbé LAURET" St-Mandé (Seine) (joindre 1 franc en timbres pour frais d'expédition). R.C. 189,703

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

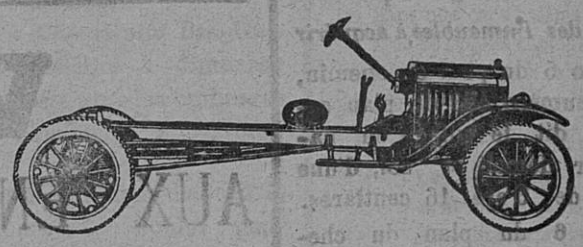

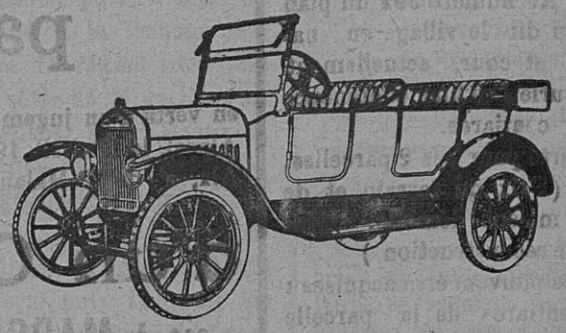

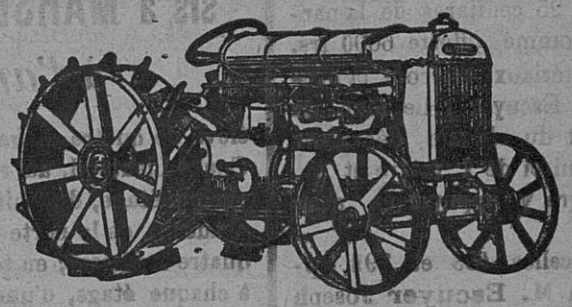

AUTOMOBILISTES

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie

Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER

25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux

Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre

Stylos - Crayons - Compas, - Règles

ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches

Labeurs, Régistres, Carnets à souche,

Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de Chaussures de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON